

# Fondation les Oeuvres du Presbytère

## [fondation](#)

La Fondation « Les Oeuvres du Presbytère » a été mise en place pour permettre d'aider financièrement des organismes communautaires à réaliser leurs objectifs.

Pour lancer cette fondation, le peintre **Jean-Paul Lapointe** a fait don d'une de ses œuvres représentant le quartier du bassin. Il autorise donc, 250 lithographies de cette œuvre au coût de 350,00 \$ chacune.

En contribuant à notre fondation pour le développement des organismes communautaires, vous aurez la chance de recevoir une plaque d'or pour votre généreuse collaboration. Vous recevrez également un certificat d'authenticité.

Voici, l'œuvre de M. Lapointe nommée « Le Bassin »

## [oeuvre](#) Aspects fiscaux du don

- Montant de la souscription : 350,00 \$;
- TPS et TVQ applicables sur 100,00 \$ : 15,02 \$;
- Montant payé par le donateur : 365,02 \$ ;
- Reçu de charité au donateur pour le don de charité : 250,00 \$ ;

Note 1 : Les taxes de vente sont applicables sur la valeur estimée de la lithographie vendue soit un montant de 100,00 \$. Le reçu disponible pour le don de charité se détaillera par la différence entre le montant de la souscription sans les taxes moins la valeur estimée de la lithographie.